

COMMUNIQUE DE PRESSE DU COMMISSARIAT AUX ASSURANCES

Au 1^{er} trimestre 2024, l'augmentation de l'encaissement observée en 2023 se confirme pour le secteur de l'assurance non-vie et après une perte de vitesse depuis plus de deux ans, le secteur de l'assurance vie renoue avec la croissance.

Avec un accroissement de son encaissement de 1,8%, le secteur de l'assurance non-vie confirme sa résilience après plusieurs années de forte croissance et en dépit d'une croissance économique européenne anémique.

En termes d'encaissement brut, le secteur de l'assurance vie présente une forte augmentation de près de 58% au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023.

Cette augmentation touche principalement les produits à rendements garantis (225%) et dans une moindre mesure les produits en unités de compte (6%).

Le total des engagements techniques des entreprises d'assurance vie s'établit à 230 milliards d'euros à la fin du 1^{er} trimestre 2024, en augmentation de 5,9%% par rapport à la fin du 1^{er} trimestre 2023 et en augmentation de 3,4% par rapport à la fin de l'année 2023.